

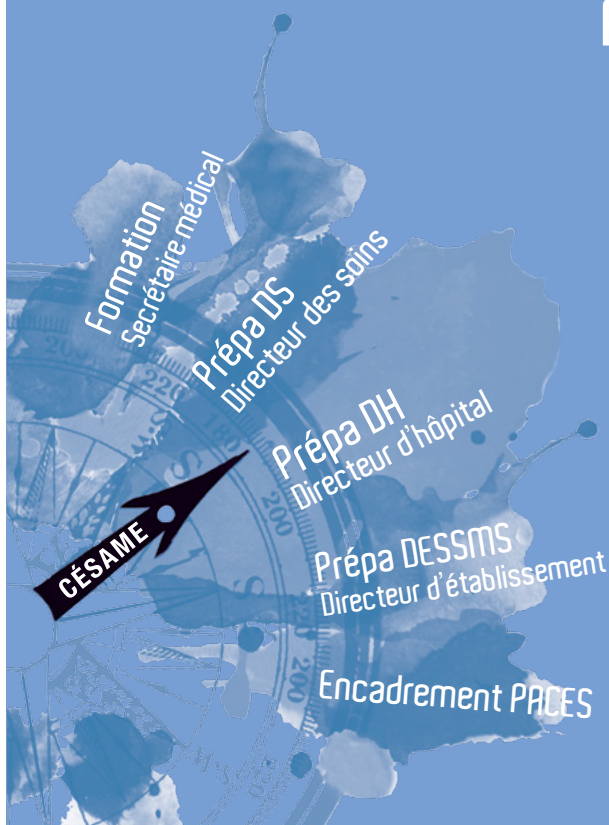


# PRÉPA DS

*Cycle de préparation au concours national de Directeur des soins*

## À LYON

- Prépa avant l'écrit, 5 regroupements de trois journées entre décembre et mai
- Prépa oral de 4 jours mi-septembre
- E-Learning pendant toute la prépa



**CESAME**

115 cours A. Thomas  
69003 LYON  
métro Monplaisir-Lumière  
Tél : 04 72 68 05 05  
Web : [cesame.net](http://cesame.net)



Directeur  
des soins

# CÉSAME

## une préparation *optimale* qui permet de bénéficier à la fois

- **De la présence d'intervenants de haut niveau :**

L'équipe pédagogique est composée de professeurs agrégés ou docteurs d'université, de directeurs d'hôpitaux, de médecins, de directeurs d'établissements médico-sociaux, de directeurs des soins et de juristes. Ils apportent leurs compétences, leurs expériences, ils connaissent les exigences propres aux concours hospitaliers. Ils guident et conseillent les candidat(e)s afin de rendre leur travail de préparation plus efficace.

- **D'entraînements à l'écrit :**

Entre chaque regroupement des devoirs écrits sont programmés. Ils sont réalisés à partir de la plateforme de e-Learning, dans les "conditions concours". Les copies sont corrigées, annotées, commentées et remises aux candidat(e)s lors du regroupement suivant.

- **D'entraînements aux épreuves orales :**

Pour les candidat(e)s admissibles, une session d'entraînement à l'oral est programmée en septembre, peu de temps avant les épreuves finales d'admission. Chaque candidat(e) passe, durant ce regroupement, au minimum deux entretiens en "condition concours" devant un jury.

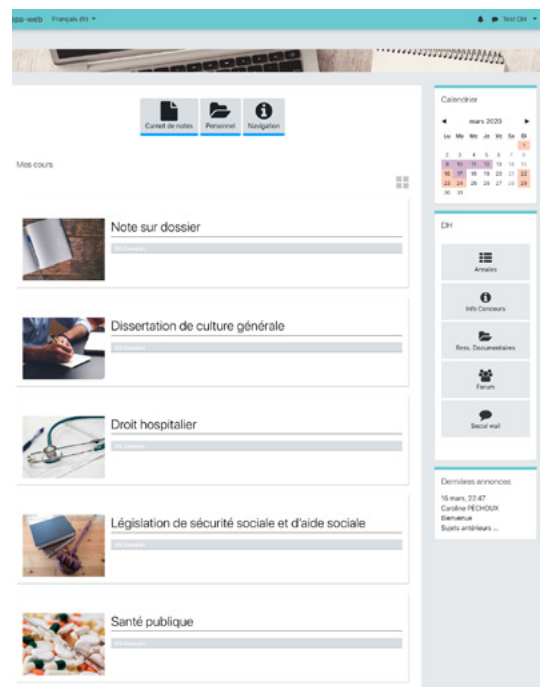
- **D'un accompagnement personnalisé :**

Chaque candidat(e) bénéficie d'un coaching personnalisé par la responsable de formation mais aussi par chacun des intervenants. Cet accompagnement est très utile pour maintenir la motivation et l'implication durant toute la préparation.

- **D'une connexion permanente à une plateforme de e-Learning :**

L'accès à *prepa-web.fr* est ouvert du premier jour du premier regroupement jusqu'à la fin des épreuves orales. Sur cette plateforme sont notamment disponibles :

- Des fiches synthétiques pour chacun des cours proposés.
- Les annales corrigées des trois dernières années.
- Une sélection d'articles sur l'actualité sanitaire et sociale.
- Un forum d'échange entre les candidats inscrits et l'équipe pédagogique.



## Le métier (décret n° 2002-550 du 19 avril 2002)

Lorsqu'il est en poste dans un établissement hospitalier, le directeur des soins peut être chargé :

- ✓ de la coordination des activités de soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation ou de la direction de l'une ou plusieurs de ces activités.
- ✓ du contrôle des protocoles de soins appliqués par les équipes dont il a la charge.
- ✓ de la direction d'un ou plusieurs instituts de formation préparant à une profession paramédicale ou de celle d'un institut de formation de cadres de santé.
- ✓ de missions ou d'études dans le champ sanitaire, social et médico-social pour le compte d'une ARS ou de la DGOS.

## Les épreuves du concours DS

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires du diplôme de cadre de santé ayant exercé l'une des professions infirmière, de rééducation ou médico-technique pendant au moins dix ans, dont cinq ans d'équivalent temps plein en qualité de cadre.

Le concours interne sur épreuves est ouvert aux cadres supérieurs de santé et aux cadres de santé comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans ce grade.

### Admissibilité : 2 épreuves écrites en juin

- 1 Une note sur dossier rédigée à partir d'un cas concret se rapportant à une question sur la réalisation, l'organisation et l'évolution des soins ou encore sur la formation des futurs professionnels de santé. **Durée 5 heures - coefficient 4**
- 2 Une dissertation portant sur un sujet d'ordre général en rapport avec l'évolution des idées et des politiques mises en œuvre dans le domaine sanitaire et social. **Durée 4 heures - coefficient 3**

### Admission : 3 épreuves orales en octobre

- 1 Un entretien avec un jury à propos du parcours professionnel et du projet du candidat. Ce dernier devra avoir remis au jury un dossier technique. **Durée 30 minutes - coefficient 5**
- 2 Une interrogation orale portant sur le droit hospitalier. **Durée 20 minutes - coefficient 2**
- 3 Une interrogation orale portant soit sur le management et la gestion hospitalière, soit sur une question de soins et de santé publique. **Durée 20 minutes - coefficient 2**

## Le calendrier des 6 regroupements à Lyon

Prépa avant l'ÉCRIT 5 regroupements de 3 jours entre décembre et mai			Épreuves écrites d'admissibilité	Prépa ORAL	Épreuves orales d'admission	
1 <sup>er</sup> regroupement Les 14-15-16 décembre 2020		2 <sup>e</sup> regroupement Les 25-26-27 janvier 2021		Mi-juin 2021	Sur 4 jours : 13-14-15 et 16 septembre 2021	Mi-octobre et mi-novembre 2021
3 <sup>e</sup> regroupement Les 22-23-24 février 2021	4 <sup>e</sup> regroupement Les 22-23-24 mars 2021	5 <sup>e</sup> regroupement Les 3-4-5 mai 2021				
<b>Inclus :</b> Trois devoirs par discipline réalisés en "condition concours" : 3 dissertations, 3 notes sur dossier, 3 devoirs en DH, 3 en SP et 3 en MGH.			<b>Inclus :</b> 2 oraux devant un jury			

+ Ouverture de l'accès à la plateforme [prepa-web.fr](http://prepa-web.fr) à partir de décembre 2020

Ce bulletin constitue une préinscription. Il doit être retourné à l'école CÉSAME par mail ([ecolecesame@orange.fr](mailto:ecolecesame@orange.fr)) ou par courrier accompagné d'un CV. Il sera ensuite complété par une convention ou par un contrat d'inscription - selon que le (la) candidat(e) bénéficie ou pas d'une prise en charge - qui fixera les modalités de règlement des frais de formation (montant, échéancier ...).

Candidat :  Interne  Externe

### Coordonnées personnelles

Nom et Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse, code postal et ville : .....

E-mail : ..... Numéro de téléphone : .....

### Coordonnées professionnelles

Nom et adresse de l'Établissement : .....

Fonction et service : .....

E-mail et téléphone professionnel : .....

### Prise en charge des frais de formation

**Par l'établissement.** Dans ce cas indiquer les coordonnées de la personne à contacter au service de la formation.

Nom et Prénom : .....

E-mail : .....

Numéro de téléphone : .....

**Autofinancement**

*Date, signature et cachet du directeur de l'établissement en cas de prise en charge, ou du candidat en cas d'autofinancement*

### Tarifs 2020 - 2021

Prépa écrit + oral 19 journées  
de regroupement + e-Learning

Prépa oral uniquement  
4 journées de regroupement

Prise en charge par l'établissement

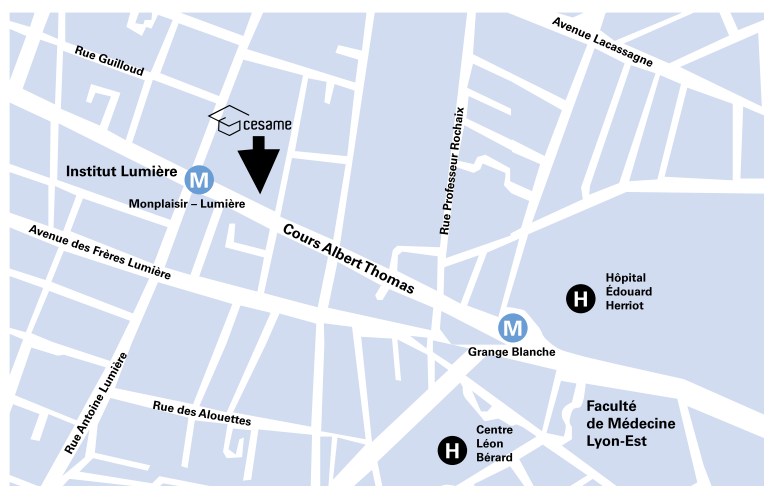
2 900 €

820 €

Autofinancement

2 500 €

720 €



115, cours Albert Thomas 69003 LYON

Tél: **04 72 68 05 05**

web: **cesame.net**

L'école CÉSAME, créée en 1995, possède le statut d'Association loi 1901. Elle est déclarée, conformément à la loi de juillet 1875, comme établissement privé d'enseignement supérieur auprès du rectorat de Lyon. Au titre de la formation professionnelle, elle est déclarée à la DIRECCTE sous le n°82 69 06 07 669 et bénéficie d'un référencement Datadock.

